

# KB-Lux : qui ira au tribunal ?

**P.6 LA CHAMBRE** du conseil doit étudier l'affaire ce mardi : 35 inculpés concernés.

**L**e plus gros dossier de fraude fiscale présumée du pays sera-t-il un jour jugé sur le fond ? L'affaire de la KB-Lux est vieille de dix ans et les querelles de procédure n'ont pas

encore permis son renvoi devant un tribunal correctionnel.

Est-ce pour cette fois ? En tout cas, le dossier franchira ce mardi les portes de la chambre du conseil de Bruxelles. C'est elle qui

doit décider qui, parmi les 35 inculpés, dont certains gros bras de la banque, doit être jugé.

Une décision évidemment très lourde et qui risque de se faire désirer à son tour : plusieurs audiences sont prévues à huis clos pour permettre au président de trancher. À moins qu'il n'opte pour un nouveau report. ■